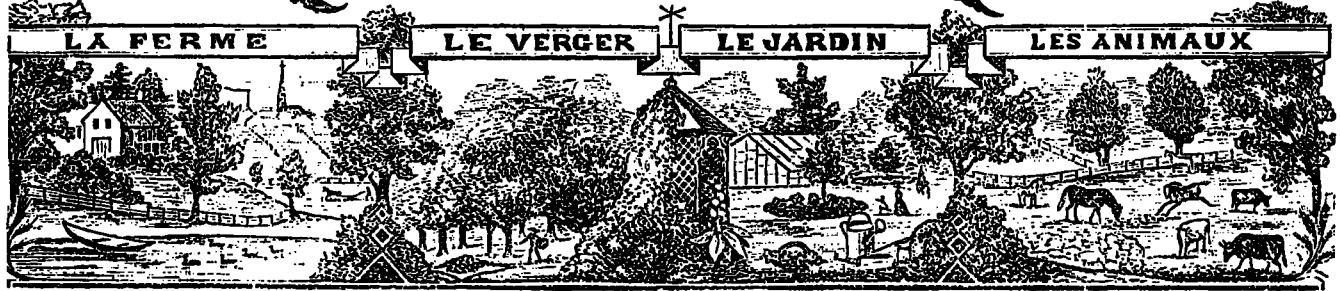


LA REVUE AGRICOLE

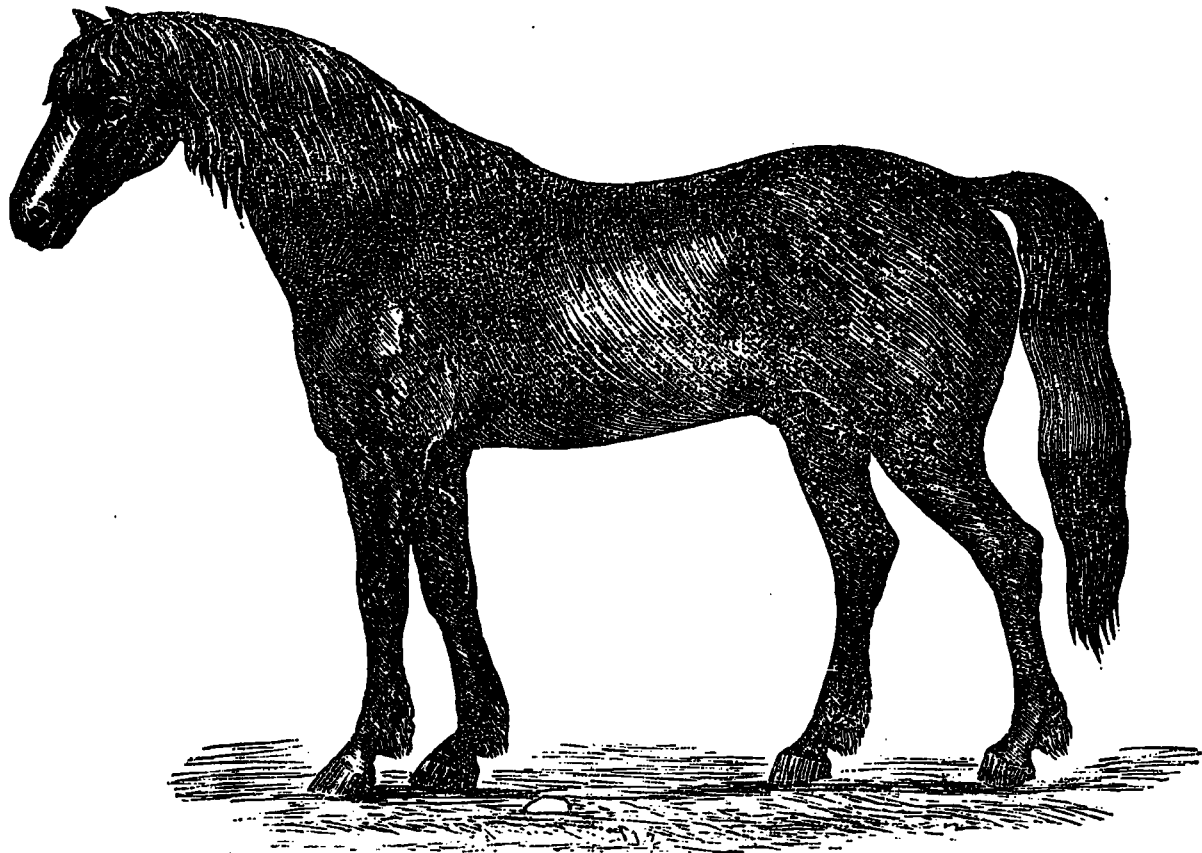


Vol. 1.

ST. HYACINTHE, JUIN 1875.

No. 2.

Éditeur - Propriétaire : M. A. KÉROACK.



"RENFORT," Cheval Canadien, propriété de M. Ls. Côté.

Des races chevalines.

LE CHEVAL (EGUUS).

Le mot race, signifie variété ayant des caractères permanents, qui se sont formés par l'influence de la nourriture, du climat et du sol. Un animal qui vient sur un sol riche prend des caractères différents de celui qui vient dans un pays chaud ou froid. Certains soins de domesticité peuvent déterminer certains caractères lorsqu'ils se sont continués d'une manière permanente. L'animal finit par prendre des caractères constants et constituer des races différentes. Et suivant les races, le cheval prend des aptitudes différentes, ainsi le cheval arabe est sans contredit le plus apte à supporter des privations et à transporter rapidement son maître à des distances

prodigieuses, parce que l'Afrique est un pays chaud, qui lui donne une grande vigueur, les plantes qui y viennent sont très-nourrissantes et excitantes, ensuite le cheval arabe étant employé à faire de longs voyages, il lui arrive souvent de parcourir de grandes distances sans boire ni manger, et dès son jeune âge, il est élevé à se contenter de peu, il n'est guère propre qu'à la selle.

D'autres au contraire naissant sous un climat humide, étant élevé à satiété dans de gras pâturages, et recevant en outre une ration supplémentaire en racines, prennent un grand développement deviennent pesants et leurs tissus sont mous, ces chevaux dis-je ne peuvent être utilisés qu'à trainer de fortes charges au pas.

Ceux qui naissent sous un climat froid, sont plus nerveux et sont comme les premiers exposés à de grandes privations, ils prennent donc des caractères et des formes